



## Carentan. L'association des pêcheurs plaisanciers Remise de chèque en soutien à la SNSM



Bernard Corbet (à droite), président de l'association des Pêcheurs Plaisanciers du Cotentin, a remis un chèque à Laurent Deluze, président de la station SNSM de Grandcamp- Maisy, entouré des membres de l'association et des élus.

Ce week-end, l'association était présente à la fête de l'eau, l'occasion de se faire connaître auprès du grand public et de remettre un chèque de 200 € à la station de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (S.N.S.M) de Grandcamp-Maisy, représentée par Laurent Deluze. « Cette année, quatre chèques de 200 € ont été remis aux stations de Goury, Urville, Fermanville et Grandcamp-Maisy. L'association a été créée en 1954. Depuis, elle a pris beaucoup d'ampleur avec plus de 500 adhé-

rents. Son but est de défendre la pêche sous toutes ses formes pour que nos enfants continuent à pêcher dans le respect de l'environnement et de la biodiversité, afin de garder une mer propre », indique le président Bernard Corbet.

Le seul problème, selon les membres de l'association, reste l'Administration qui veut interdire certaines zones de pêche. « Une décision inadmissible sur la digue de Saint-Vaast-La-Hougue. Rien n'est fait pour le moment

mais nous restons vigilants car l'Europe a décidé de supprimer 10 à 20 % des zones de pêches », indiquent les membres de l'association. Un comité départemental de la pêche de loisirs a été créé. Il regroupe vingt et une associations et 2700 adhérents dans la Manche. L'adhésion annuelle de l'association des pêcheurs plaisanciers du Cotentin est de 24 € dont 12 € sont reversés à la Fédération des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France qui compte environ 30 000 adhérents.